

Mode d'emploi de l'article n° GP50

« JUMBOJET »

(version 2019-10-14)

La version la plus récente figure toujours sur www.govaplast.com

Cet équipement de jeu est certifié TÜV

Tranche d'âge prévue : 1 à 12 ans

Hauteur de chute maximale : <60 cm



Montage

La carlingue de l'avion Jumbojet est livrée montée. Les ailes sont à monter sur place.

Matériaux

- Planches massives en plastique recyclé (PP et PE), teinté dans la masse (beige)
- Vis et chevilles en inox
- Parois en polyéthylène bleu
- Volants en polyéthylène jaune avec axe rotatif

Entretien

L'entretien du plastique se limite à l'essentiel, le nettoyage à l'eau tiède savonneuse au moyen d'une éponge ou d'une brosse douce. Rincez en profondeur, afin d'éliminer tout résidu de savon et de saletés. Le plastique présente un taux d'absorption d'humidité inférieur à 0.29%. L'huile, la graisse et d'autres produits ne font donc que peu de taches, voire pas de taches du tout. Ce taux d'absorption d'humidité extrêmement faible, rend difficile, voire impossible, la fixation des mousses, algues, etc. permettant ainsi de les enlever aisément. Possibilité de nettoyage au Kärcher à une pression maximale de 100 bars. Il faut toutefois éviter ce traitement autant que possible. Il n'est d'ailleurs généralement pas nécessaire. Aspergez avec un jet rotatif à une distance minimale de 30 cm du plastique.

Instruction de contrôle

Contrôle visuel:

Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle visuel s'impose chaque semaine ou chaque mois.

Contrôle du fonctionnement:

Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle du fonctionnement s'impose chaque mois ou tous les quatre mois.

Contrôle approfondi :

Chaque année

Attention particulière lors du contrôle du fonctionnement ou du contrôle approfondi :

- Tous les éléments sont bien fixés ?
- Eléments déserrés, manquants, endommagés ou usés ?
- Vis déserrées et saillantes?
- Volant déserré ?
- L'ancre dans le sol est toujours en bon état ?
- Signes de vandalisme?
- Jeu dans les gouvernails ?

Utilisez des éléments originaux Govaplast pour la réparation éventuelle, pour garantir la validité du certificat TÜV.

Installation

Le placement se fait sur un sol en dur et plane. L'avion ne peut pas être installé sur un sol meuble (sable, écorce, copeaux de bois), sauf si une construction portante est montée (pas incluse).

Zone de sécurité

Il est obligatoire de laisser une zone libre de tout obstacle de 150 cm autour de l'avion.

Sol amortissant facultatif

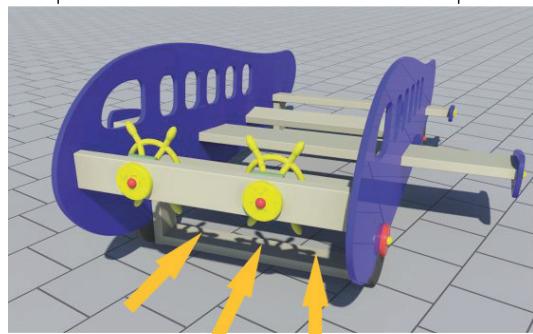
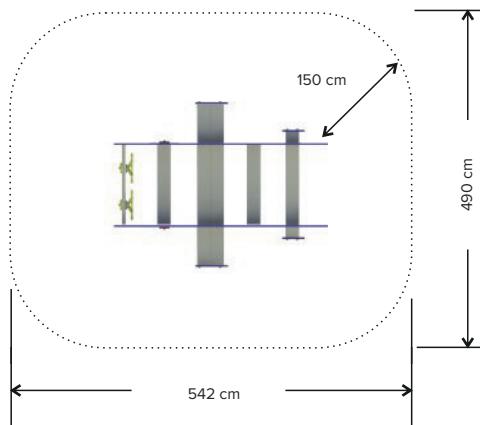
La hauteur étant inférieure à 60 cm, l'avion peut être installé sur une surface dure sans installation de sol amortissant. Notez : en France, en fonction du type de sol et de la hauteur de chute, la Norme EN NF 1177 peut contraindre à l'installation d'un sol amortissant approprié.

Ancrage obligatoire

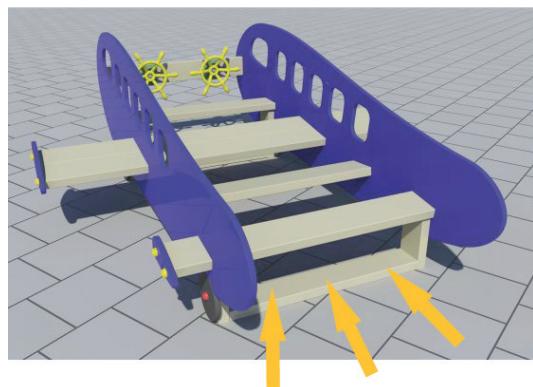
L'ancrage se fait en fixant les six chevilles fournies dans les trous déjà forés. Placez le jeu et marquez la position des six trous sur le sol. Ensuite déplacez le jeu, forez les six trous avec une perceuse de 8mm et replacez le jeu sur sa place en le fixant avec les chevilles. Tenez compte de l'hauteur limitée et utilisez une visseuse d'angle.

Conseil important

Insérez d'abord complètement la cheville dans le trou. Ensuite, vissez plutôt que frappez la vis au marteau de façon à ne pas endommager la tête de vis.



6 x



Remplacement gouvernails

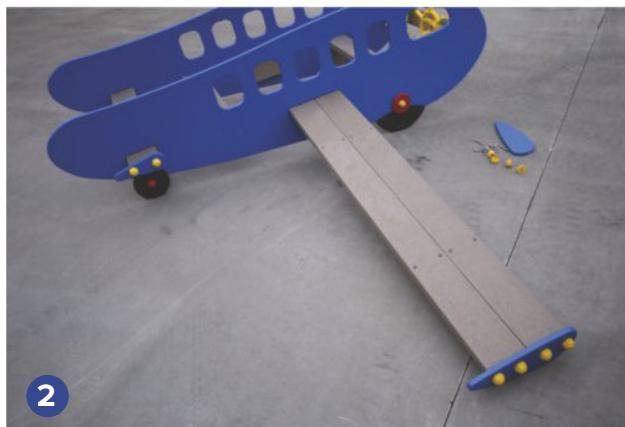
Le mécanisme en plastique des gouvernails est sujet à l'usure s'il est utilisé intensivement. L'usure du gouvernail et autres éléments en plastique, créant du jeu, implique la possibilité de devoir remplacer ces éléments usés.

Le gouvernail ne risque pas de se détacher de la platine verte en plastique parce que l'écrou borgne est consolidé (collé) sur l'axe métallique. Le remplacement du gouvernail est pourtant facile en dévissant la platine verte avec le gouvernail de la planche et en vissant un nouveau gouvernail.

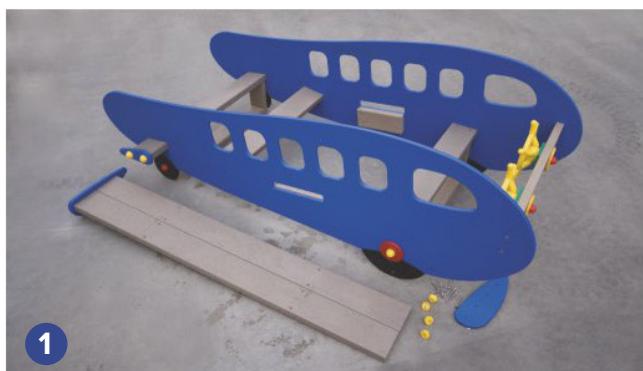


Montage

1. Après déemballage: fuselage monté, ailes avec éléments décoratifs bleu et caches-boulon jaunes.
- 2 & 3. Passez l'aile dans le fuselage.
4. Vissez l'aile à la traverse à l'intérieur de la ridelle latérale. Les trous sont préforés. Utilisez les vis fournies de 8 x 80 (Torx 40)
5. Prenez l'élément de finition bleu et les capuchons jaunes.
6. Fixez la ridelle bleue à l'aile avec les vis (Torx 40) dans les caches-boulon.
7. Fermez avec les capuchons jaunes.



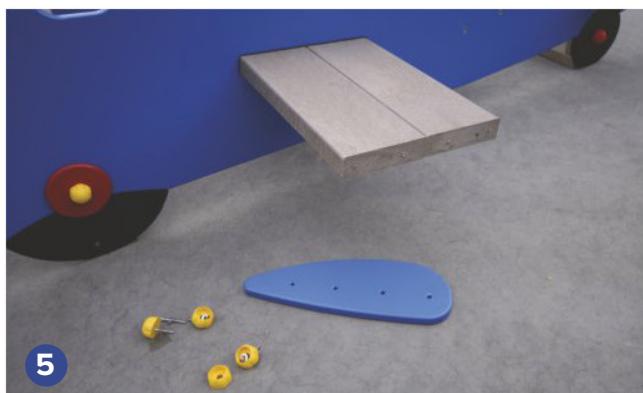
2



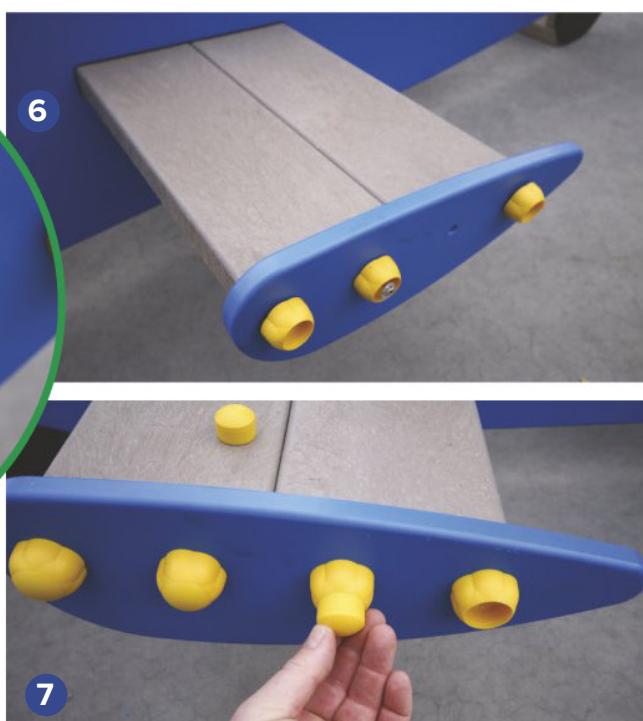
1



4



5



7



TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
info@tuv-sud.be



ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-19-12-224287-013-720302559-02

Par la présente, nous déclarons que l'équipement de jeu

Jumbojet

avec identification
GP50



délivré par
Govaerts Recycling n.v.
Kolmenstraat 1324 , 3570 Alken

répond aux exigences de sécurité:

Décret du 94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences relatives aux équipements d'aires collectives de jeu. (F)
Arrêté Royal du 28 mars 2001 relatif à la sécurité des équipements d'aire de jeu. (B)

et est basé sur les critères d'évaluation des normes
EN 1176-1:2017 **EN 1176-7:2008**

Cette attestation est émise par TÜV SÜD Benelux bvba, agréé pour la France selon les dispositions du journal officiel 30.07.2010.

Lieu: Boortmeerbeek
Date: 05.12.2019

Nom: Astrid De Beukelaer
Fonction: Expert Playground Equipment
Signature:



Nom: Emmanuel Ortegat
Fonction: Expert Playground Equipment
Signature:



ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Z-F-19-12-224287-013-720302559-02

Description du produit

Jumbojet est un jeu sous la forme d'un avion.

Type: GP50

Dimensions (l x l x h): 242 x 190 x 80 cm

Applications et restrictions

Cette attestation porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen / l'essai faisant l'objet du rapport d'examen de type référence
P-B-19-01-720302559-01-01rev2

La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.

On tient à signaler aux exploitants que les contrôles et entretiens des appareils sont obligatoires, afin de maintenir les appareils en bon état.

Les références des documents du dossier numéro GP50 sont contrôlées.

Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doivent faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.

Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe sont conformes au modèle bénéficiant de la présente attestation de conformité ou certificat de conformité.

Documents

Mode d'emploi: GP50

Dossier de construction: GP50

Marquage du produit

Chaque équipement de jeu doit être marqué avec:

- * Nom et adresse du fournisseur
- * Année de construction
- * Type
- * Mention "Conforme aux exigences de sécurité" (F)

La tranche d'âge doit être marquée sur l'appareil ou sur un panneau à proximité (F)